dans un cartouche surmonté d'un trophée et soutenu quelquefois par deux lions. Autour se lit l'inscription ci-dessus.

Les *écus de convention* de Francfort ont également pour type l'aigle impériale, mais à une seule tête couronnée, avec la légende : NOMEN DOMINI TURRIS FORTISSIMA; au revers, une croix fleuronnée ou la désignation de la valeur de la pièce; sur plusieurs, l'empreinte de la ville.

Les *écus de convention* de Ratisbonne ont pour type l'effigie de l'empereur et au revers l'empreinte de la ville, avec la légende : MONETA REIP.RATISP.

Ceux de Nuremberg sont également à l'effigie de l'empereur, avec l'empreinte de la ville au revers ou l'aigle impériale chargée en cœur de l'écu aux armes. On voit aussi des anciens *écus de constitution* aux mêmes empreintes.

Les *écus de convention* de Cologne ont pour type l'effigie de l'électeur archevêque, et au revers la légende : NON MIHI SED POPULO, au milieu d'une gloire. Sur d'autres on voit un écu à trois couronnes, qui sont les armes de la ville; cet écu est soutenu par deux lions, dont un ailé et surmonté d'un chapeau empanaché. Ces empreintes varient; on en trouve aussi qui représentent les trois mages visitant l'enfant Jésus, ou l'image de la Vierge.

Les *écus de convention* de Brandebourg-Anspach sont à l'effigie du prince électeur, avec l'écu aux armes au revers et la légende : SECURITATI PUBLICÆ.

Ceux de Bavière représentent la Vierge avec la devise : PATRONA BAVARIÆ, et au revers l'écu aux armes, avec la désignation des titres du prince; les écus de fabrication postérieure à 1800 portent en outre, du côté de l'écu, la légende : PRO DEO ET POPULO, au lieu de : CLYPEUS OMNIBUS IN TE SPERANTIBUS.

Les *écus de Wurtemberg* portent, du côté des armes, la légende : PROVIDE ET CONSTANTER.

On peut aussi reconnaître les *écus de convention* des différents cercles à l'inscription : AD NORMAM CONVENTIONIS, et à celle-ci : FEINE MARK, qui s'y rencontrent très-souvent du côté de l'écusson aux armes, notamment sur les monnaies de Saxe, de Wurtemberg, de Hanovre, de Brandebourg-Anspach et de Baireuth, de Francfort, de Bade-Durlach, etc. Les légendes qui règnent autour de la pièce, du côté de l'effigie, indiquent le pays auquel ces monnaies appartiennent.

Antérieurement à la convention de 1753, il y avait des *écus* dits *de constitution*, au titre de 14 loths 4 grains (889 millièmes, ou 10 deniers 16 grains), dont la valeur réelle était de 5 fr. 56 environ et la valeur courante de 5 fr. 68 à 5 fr. 70. Il n'en reste plus qu'un très-petit nombre en circulation. Ces *écus* ne diffèrent des *écus de convention* que par le millésime d'abord, qui est antérieur à 1753, et ensuite parce que, du côté de l'effigie, on voit à droite un petit écusson aux armes, et à gauche la Vierge tenant l'enfant Jésus; ces empreintes sont peu apparentes. Parmi ces *écus*, qui tendent à devenir extrêmement rares, il convient de signaler :

L'*écu de constitution* de Hambourg, ayant pour type l'aigle impériale et au revers la forteresse à trois tours soutenues par deux lions, avec la légende : MONETA NOVA HAMBURGENSIS.

Celui de Brandebourg-Bayreuth et de Brandebourg-Anspach, à l'effigie du margrave, avec l'écusson aux armes au revers, surmonté d'une couronne, soutenu quelquefois par deux lions ou entouré de deux branches de laurier. On voit sur plusieurs les mots BAYREUTH ou ANSPACH à l'exergue.

Plus rares encore sont les *écus vieux* de Nassau-Weilburg, fabriqués d'argent presque pur, à l'effigie et aux armes, du poids de 25gr,85, d'une valeur réelle de 5 fr. 53, d'une valeur courante de 5 fr. 65. Plusieurs pièces de cette nature, soumises à l'essai, ont donné le titre de 976 millièmes en moyenne.

— *Argentine (république). Ecu*, monnaie de compte dite *scudo d'oro;* il n'existe que des quadruples d'or, des demis, quarts et huitièmes de quadruple, monnaies d'or au titre de 868 millièmes. Le huitième de quadruple est donc le *scudo d'oro* ou *écu* d'or de Buenos-Ayres. Le quadruple, du poids de 27 grammes, a une valeur intrinsèque de 80 fr. 54, une valeur courante de 83 fr. 38 ; les demis, quarts et huitièmes en proportion.

— *Angleterre. Ecu de banque* ou *dollar de 5 schellings*, provenant de piastres espagnoles refrappées sans refonte, émis en 1804. V. DOLLAR.

— *Autriche. Ecu de constitution* et *écu de convention de* 1753, semblables à ceux que nous avons mentionnés pour l'Allemagne.

— *Bâle.* Antérieurement à l'adoption du système monétaire conforme à celui de la France, le canton de Bâle avait pour monnaie d'argent l'*écu* de 40 batz, au titre de 900 millièmes, du poids de 29gr,480, d'une valeur courante de 5 fr. 89; l'*écu* de 30 batz, au titre de 878 millièmes, pesant 23gr,390, valant 4 fr. 50, et l'*écu* de 15 batz, en proportion du précédent.

— *Brésil. Ecu d'or* (escudo) ou pièce de 20,000 reis, au titre légal de 916 millièmes, pesant 17gr,926, d'une valeur réelle de 56 fr. 31, d'une valeur courante de 56 fr. 70; des demis et quarts d'*écu* en proportion de poids et de valeur, ou pièces de 10,000 et de 5,000 reis.

— *Espagne. Ecus d'or* dits *petits écus* ou *quarts de pistole*, fabriqués au titre de 849 millièmes et ayant cours pour 20 réaux de vellon (5 fr. 44), à l'effigie du souverain et portant au revers l'écu aux armes, sommé de la couronne et entouré du collier de la Toison d'or. Il y a de ces pièces anciennes qui sont à deux titres différents, l'un de 906 millièmes, l'autre de 891; le premier de ces titres est celui des pièces antérieures à 1772, le second celui des *petits écus* des fabrications de 1772 à 1785. Depuis 1785 ils ont été fabriqués à 849 millièmes, comme il est dit ci-dessus. Ces *petits écus* constituent la monnaie d'or dite *provinciale*, ainsi nommée parce qu'elle ne se frappait qu'en Espagne, tandis que les pistoles se fabriquaient dans la Péninsule et en Amérique.

La valeur de ces pièces est, suivant la différence des titres, savoir : antérieurement à 1772, valeur intrinsèque, 5 fr. 24, valeur courante, 5 fr. 30; de 1772 à 1785, valeur intrinsèque, 6 fr. 14, valeur courante, 5 fr. 20; depuis 1785, valeur intrinsèque, 4 fr. 92, valeur courante, 4 fr. 95.

La pièce de 2 *écus* prit le nom de pistole; il fut frappé aussi des pistoles de 4, de 8 *écus*, et des doublons de 4 et de 8 *écus*. V. DOUBLON et PISTOLE.

Ecu d'argent, pièce de fabrication moderne, au titre de 900 millièmes, pesant 13gr,145, d'une valeur de 2 fr. 60.

— *Etats ecclésiastiques.* Le premier pape qui fit frapper des *écus* d'or (sauf l'antipape Clément VII) fut Jean XXIII (Balthazar de Coscia ou Cossa, né à Naples) [1410 à 1415]. Il fit mettre au droit l'écusson de ses armes, surmonté de la tiare : d'argent à trois bandes de sinople, au chef de gueules chargé d'une *cuisse* (*coscia*) et jambe du champ; ces armes sont parlantes, avec la légende : IOHES (pour *Johannes*) PP (*papa*) VIGESIMVS.III (Jean XXIII, pape). Au revers étaient les clefs de saint Pierre en sautoir, avec la légende : ✠ SANCTISS.PETRVS ET PAVLVS (Les très-saints Pierre et Paul). Jules II, de 1503 à 1513, paraît être le premier pontife qui fit mettre son effigie sur les *écus* d'or. Ces diverses pièces varient à l'infini dans leurs empreintes; aussi les regarde-t-on plutôt comme des médailles que comme des monnaies; les unes représentent la vue d'un port ou d'une place, l'intérieur d'une église, l'extérieur d'un temple, l'ange conducteur, etc.; d'autres, des inscriptions diverses; mais, au moyen de l'*écu* aux armes gravé au revers, il est toujours facile de distinguer ces pièces des monnaies des autres pays.

Aucune nation n'offre autant de variations, surtout pour les monnaies antérieures à 1750; ce n'est guère que depuis cette époque qu'on remarque un peu de stabilité dans les types. Toutes les monnaies d'or et d'argent de Rome qui portent l'empreinte du Saint-Esprit au milieu d'une gloire, avec la légende : VENI, LUMEN CORDIUM, ou celle-ci : UBI VULT SPIRAT, et d'autres plus anciennes, ont été fabriquées pendant la vacance du saint-siége; ce type invariable distingue ces pièces de celles frappées par les papes. Alors l'*écu* aux armes, au lieu d'être surmonté de la tiare, est sommé d'un chapeau de cardinal et presque toujours posé sur une croix de Malte; on lit autour de la pièce l'inscription : SEDE VACANTE.

En 1853, il n'existait dans la circulation, en monnaie d'or, que des pièces de 5 et de 10 *écus;* celles de 5 *écus*, du pontificat de Pie VII, étaient de 896 millièmes, pesant 8gr,700, et valaient 26 fr. 80. Par décret du 5 janvier 1835, la république romaine fit frapper des pièces d'or de 5 *écus* au même titre et au même poids et des pièces de 10 *écus* en proportion. Par édits des 21 juin 1853 et 14 avril 1858, la pièce d'or d'un *écu* (*scudo*) fut fixée au poids de 1gr,734 et fabriquée au titre de 900 millièmes; sa valeur réelle est de 5 fr. 36, sa valeur courante de 5 fr. 90; il a été fait aussi des pièces d'or de 2 *écus* et demi (2 1/2 scudi), en proportion de poids et de valeur, au même titre de 900 millièmes.

Ecu d'argent, du poids de 26gr,435, au titre de 917 millièmes, ayant cours pour 1 scudo (5 fr. 39), ses divisions en proportion, jusqu'en 1853, époque à laquelle le titre de 900 millièmes fut adopté pour les monnaies d'or et d'argent dans les Etats de l'Eglise. Les anciens *écus*, au même titre que les précédents, mais pesant 31gr,800, offrent la variété de types que nous venons de signaler pour les *écus* d'or; les autres ont assez uniformément pour empreinte l'Eglise sous la figure d'une femme portée sur un nuage, tenant d'une main un temple et de l'autre deux clefs avec la légende : AUXILIUM DE SANCTO, ou celle-ci : SUPRA FIRMAM PETRAM, et au revers l'*écu* aux armes, décoré de tous ses attributs, avec la désignation des titres du souverain pontife.

Les *écus* fabriqués sous le gouvernement de la république romaine, du même poids et du même titre que ceux du pape, représentent la déesse de la Liberté, tenant d'une main une figure et s'appuyant de l'autre sur un faisceau, avec la légende : REPUBLICA ROMANA. Au revers sont les mots SCUDO ROMANO au milieu d'une couronne de chêne.

Les nouveaux *écus* sont à l'effigie du pape Pie IX, avec la légende : PIUS IX.PONT.MAX. et la date; au revers sont les armes pontificales avec la désignation de la valeur de la pièce. Il y a l'*écu* de 100 baïoques, celui de 50 baïoques, ceux de 20 et de 5 baïoques. L'*écu* de 100 baïoques, pesant 26gr,835, au titre de 900 millièmes, vaut 5 fr. 32; celui de 50 baïoques et les autres, en proportion de poids et au même titre, valent 2 fr. 60, 1 fr. 06 et 0 fr. 26.

Les *écus* dits *de Bologne*, du même poids et au même titre que les anciens *écus* romains (31gr,800 à 917 millièmes), avaient pour type l'effigie du pape et, au revers, un temple en forme de dôme, avec la légende : ADVENTUS OPTIMI PRINCIPIS : ces *écus* étaient frappés à l'occasion du passage du souverain pontife. D'autres *écus* ont pour empreinte saint Pétrone en pied et en habits pontificaux; au revers, l'écu aux armes de Rome et de Bologne. La communauté de Bologne a fait aussi fabriquer des *écus* de 1 once 1 denier (29gr,440), au titre de 10 onces (833 millièmes), représentant la Vierge à l'enfant Jésus, portée sur un nuage qui plane au-dessus de la ville, avec cette légende : PRÆSIDIUM ET DECUS; au revers, l'écu aux armes pontificales et le mot LIBERTAS, surmonté d'une tête de lion, avec la légende : POPULUS ET SENATUS BONON.

— *Etrurie* ou *duché de Toscane*, aujourd'hui réuni au nouveau royaume d'Italie, lequel a adopté le système monétaire décimal conforme à celui qui est usité en France. *Ecu* ou *pièce de* 10 *pauls*, dits *léopoldines* et *francescones*, suivant les règnes sous lesquels ils ont été frappés. Ces pièces, du poids de 27gr,300, au titre de 906 millièmes, étaient à l'effigie du prince, portant au revers l'écu aux armes couronné et entouré du collier de la Toison d'or. Les armes de Toscane, gravées sur les anciennes monnaies, sont un *écu* parti : au premier, 3 fleurs de lis; au second, six tourteaux : on y trouve souvent unies celles de différents princes alliés, mais les armes particulières de Toscane sont toujours apparentes sur le tout. Sur plusieurs *écus*, l'écusson aux armes est soutenu par deux aigles ou porté en cœur par l'aigle impériale couronnée. On lit, autour des moins anciens, la légende : LEX TUA VERITAS, et sur ceux de fabrication antérieure, celle-ci : DIRIGE, DOMINE, GRESSUS MEOS, ou la suivante, plus ancienne encore : IN TE, DOMINE, SPERAVI. Ces espèces ont été toutes démonétisées; elles n'ont plus qu'une valeur de convention pour les collectionneurs, suivant leur rareté et leur degré de conservation. Leur valeur intrinsèque est de 5 fr. 41; leur valeur courante était de 5 fr. 50.

— *Francfort. Ecu* d'argent (*eine feine marck*), au titre de 833 millièmes, du poids de 28gr,400; valeur, 5 fr. 20; *écu* de convention.

— *Gênes.* Ancien *écu* d'argent, dit *de banque* ou *de saint Jean-Baptiste*, du poids de 726 grains (33gr,300), au titre de 10 onces 16 grains (889 millièmes ou 10 deniers, 16 grains de France anciens), et ayant cours pour 8 livres de Gênes (6 fr. 58); des demis, quarts et huitièmes en proportion. Ces pièces avaient pour type saint Jean-Baptiste debout, tenant de la main gauche une croix à bannière sur laquelle on lit la devise : ECCE AGNUS DEI, et élevant l'autre main vers le ciel. On lit autour la légende : NON SURREXIT MAJOR; au revers, l'écu aux armes de Gênes, qui sont une croix pleine, couronnée et soutenue par deux aigles-lions, avec l'inscription : DUX. ET GUB. REIP. GENU. Il y a d'anciens *écus de banque* ou *de saint Jean-Baptiste*, aux mêmes types que les précédents, de la valeur de 5 livres de Gênes et du poids de 446 grains (20gr,460), au titre de 11 onces (917 millièmes, ou 10 deniers anciens de France), et des fractions en proportion. Ces espèces ont été démonétisées.

Lorsque Gênes devint la *république ligurienne*, les *écus* eurent pour type la Liberté et l'Egalité, représentées, l'une par un guerrier casqué, tenant une pique surmontée d'un bonnet, et l'autre par une déesse tenant un triangle. Tous deux sont debout et unis de côté. On lit autour les mots LIBERTA.EGUAGLIANZA. Au revers était l'écu à la croix pleine, posé entre deux palmes et sur un faisceau d'armes surmonté du bonnet phrygien, avec la légende REPUBLICA LIGURÆ. On trouve en outre sur la tranche l'indication du poids et du titre de la pièce.

L'annexion de la république ligurienne au premier Empire français, en 1800, fit substituer le système monétaire français à l'ancien système du pays, et l'on fabriqua à la monnaie de Gênes des pièces de 5 fr., de 2 fr., de 1 fr., d'un demi-franc et d'un quart de franc comme en France, au même titre de 900 millièmes et au même poids. Ces pièces circulèrent sous le nom d'*écus* de 5 lires, de 2 lires, de 1 lire, d'une demi-lire et d'un quart de lire; elles valaient 5 fr., 2 fr., 1 fr., 0 fr. 50 et 0 fr. 25. Incorporée au royaume de Piémont en 1815, puis au royaume d'Italie en 1859, Gênes a naturellement suivi le système monétaire de ces pays et n'a plus de monnaies particulières. Les anciennes pièces de cet Etat ont donc été démonétisées et n'existent plus dans la circulation, à l'exception toutefois des *écus* de 5 lires et divisions, frappés de 1800 à 1815, qui ont cours encore pour leur valeur égale en francs, tant en France qu'en Italie, en Suisse et en Belgique.

— *Genève.* Antérieurement à la réunion de la république de Genève au premier Empire français, il circulait dans cet Etat une monnaie d'argent dite *gros écu*, du poids d'une once (30gr,654), au titre de 10 deniers 12 grains (875 millièmes) et ayant cours pour 3 livres 13 sous, ou 12 florins 9 sous (5 fr. 95); il y avait des *demi-écus* en proportion. Ces pièces avaient pour empreinte une gloire avec la devise POST TENEBRAS LUX; au revers était l'écu aux armes (parti, au premier une demi-aigle éployée et couronnée; au second, une clef posée en pal) entre deux palmes, avec la légende : RESPUBLICA GENEVENSIS; plusieurs portaient cette légende en français : RÉPUBLIQUE DE GENEVE. Bien que le titre légal des gros *écus* soit de 875 millièmes, ces espèces ne donnent guère à l'essai que 870 millièmes, et leur poids moyen est de 30gr,15, ce qui établit leur valeur réelle à 5 fr. 71 et leur valeur courante à 5 fr. 80. Ces pièces sont démonétisées depuis longtemps.

— *Hambourg. Ecu de constitution* ou *risdale :* d'argent à 879 millièmes, du poids de 29gr,24; valeur courante, 5 fr. 70.

— *Hanovre. Ecu* nommé *risdale écu*, qui est le *thaler* commun aux Etats du nord de l'Allemagne : titre, 765 millièmes; poids, 22gr,20; valeur courante, 3 fr. 75. — *Ecu* de convention, appelé *kroon thaler*, et demis en proportion : titre, 872 millièmes; poids, 29gr,25; valeur courante, 5 fr. 66.

— *Hesse-Cassel. Ecu* de 2 thalers, pièce de 3 florins et demi (traité du 30 juillet 1838) : titre, 919 millièmes; poids, 37gr,10; valeur courante, 7 fr. 50.

— *Lubeck. Ecu* ou pièce de 16 schellings, au titre de 737 millièmes, du poids de 9gr,30, valant 1 fr. 52; demis et quarts d'*écu* en proportion de poids et de valeur. Cet *écu* est l'expression métallique du *marc*, monnaie de compte de Lubeck, qui vaut 16 schellings ou 192 pfennings.

— *Lucques.* L'ancienne république de Lucques, qui subit des vicissitudes nombreuses au moyen âge et reconquit son indépendance au XVIe siècle, a frappé anciennement des *écus d'or*. Le *Trésor de numismatique et de glyptique*, auquel nous avons déjà fait de nombreux emprunts, décrit le suivant, frappé en 1552 : d'un côté la face de N.-S. Jésus-Christ, la couronne en tête, avec la légende : ✠ S. (*sanctus*) VVLTVS.DE.LVCA (la sainte Face de Lucques); à gauche est un écusson aux armes, qui sont sans doute celles du monétaire; au revers, l'écusson aux armes de Lucques (d'azur, au mot LIBERTAS en capitales d'or, posé en bande, entre deux cotices du même), avec la légende : CAROLVS.IMPERATOR. 1552. Ce millésime est coupé en deux par un soleil. Cette pièce est un *écu d'or au soleil*.

Ces *écus* d'or ont depuis longtemps disparu de la circulation, et en 1805, époque à laquelle Napoléon Ier érigea cet Etat en grand-duché de Lucques et Piombino, il n'y avait plus que des *écus* d'argent ayant cours pour 7 livres 10 sous (5 fr. 73), au titre de 914 millièmes, pesant 26gr,50, d'une valeur réelle de 5 fr. 30; il y avait des *demi-écus*, des tiers et des cinquièmes d'*écu* en proportion de poids et de valeur, au même titre de 914 millièmes (le titre officiel de ces monnaies était 917 millièmes [11 onces de Lucques], mais à l'essai elles ne donnaient que le titre commun de 914).

Les *écus* de Lucques avaient pour empreinte saint Martin à cheval se dépouillant de son manteau pour en couvrir un pauvre; au revers était l'écu aux armes couronné, ayant pour supports deux lions léopardés, avec la légende : RESPUBLICA LUCENSIS. On rencontre de ces monnaies qui représentent le Christ sur la croix et dont l'écusson est sans supports : ce sont les plus anciennes.

Le système monétaire français fut établi dans le grand-duché de Lucques, comme dans les Etats d'Italie soumis à l'Empire français, jusqu'en 1815. Après avoir été attribué à l'infante de Parme, puis cédé à la Toscane, l'Etat de Lucques fait aujourd'hui partie du royaume d'Italie, où le système monétaire français est en vigueur. Les *écus* de Lucques sont donc démonétisés.

— *Malte.* L'*écu* dont il est fait usage dans cette île est le *scudo*, ou *écu* d'argent, dont la fabrication remonte au temps des grands maîtres, c'est-à-dire avant 1798, époque à laquelle Bonaparte, allant en Egypte, conquit leur île et mit fin à leur existence politique. On sait que deux ans après les Anglais s'emparèrent de Malte et la gardèrent, au mépris des stipulations du traité d'Amiens; depuis lors les monnaies d'Angleterre, d'Italie et d'Espagne ont cours dans ce pays.

Les *écus* d'argent particuliers à l'île de Malte avaient pour empreinte l'effigie du grand maître et présentaient au revers l'*écu* écartelé aux armes de Malte et du grand maître, posé sur une aigle éployée et couronnée, avec la légende : HOSPITALIS.ET.S.SEPUL.HIERUSAL., suivie du millésime.

Les *écus* les plus anciens étaient à la figure de saint Jean debout, portant une bannière, avec la légende : NON SURREXIT MAJOR; au revers figurait l'écu aux armes de Malte, couronné, avec la désignation des titres du grand maître.

Les *écus* de Malte, du poids de 7 seizièmes 1 trapèze (12gr,370), au titre de 9 carats (750 millièmes, 9 deniers, ancien titre de France), avaient des divisions en demis, tiers, sixièmes et douzièmes en proportion de poids et de valeur. Ces titres et poids officiels sont supérieurs à ceux qu'on trouve communément dans le commerce, où ces pièces ne sont reçues

que d'après le titre de 733 millièmes et pour un poids de 12gr,52 l'*écu*, les divisions en proportion, ce qui donne à l'*écu* de Malte une valeur réelle de 1 fr. 92, et une valeur courante de 2 fr., avec une différence proportionnelle dans la valeur des divisions.

On trouve encore quelques *écus* et doubles *écus* anciens, à l'effigie et aux armes, dont le titre est supérieur aux précédents : il ressort à l'essai à 830 millièmes; le poids de ces *écus* est de 12 grammes et leur valeur de 2 fr. 15, les doubles en proportion.

Il circule encore des *écus* ou *scudi* de 14 grammes, au titre de 715 millièmes seulement, dont la valeur courante est de 2 fr. 15.

— *Milan.* Avant d'être pris par les Français en 1796, et de devenir la capitale de la république cisalpine, Milan avait des *écus* d'argent du poids de 18 deniers, 21 grains 7/12 (23gr,135), au titre de 10 deniers du grain (903 millièmes), ayant cours pour 6 livres (4 fr. 64), et des demi-*écus* en proportion. Les empreintes de ces pièces étaient : d'un côté, l'effigie du souverain, et, de l'autre, l'écu aux armes surmonté d'une couronne et placé entre deux palmes. Ces armes sont : une guivre couronnée à l'enfant issant de la bouche; on les trouve souvent jointes à celles d'Allemagne. On lisait autour de ces pièces la légende : MEDIOLANI ET MANT.DUX, ou seulement : MEDIOLANI DUX, suivie du millésime.

Les *écus* frappés sous le gouvernement de la république cisalpine, de même poids et au même titre que les précédents, avaient pour type la déesse de la Liberté, casquée, assise sur un cube et tenant sous le bras droit une pique. A genoux devant elle était une femme ayant à ses côtés un milan, symbole de la ville. Au revers était la désignation de la valeur de la pièce au milieu d'une couronne de chêne. On lisait en outre, sur la tranche, la devise : UNIONE.E.VIRTU. Sur le droit était cette légende : MILANAZ. FRANC. LA REP. CISAL. RICONOSCENTE. La valeur de ces *écus* était de 4 fr. 60 environ.

Rendu à l'Autriche par les traités de 1815, puis incorporé par le traité de Zurich dans le nouveau royaume d'Italie, sous le sceptre de Victor-Emmanuel, Milan a cessé d'avoir une monnaie particulière : ses anciens *écus* ducaux ou républicains sont donc démonétisés de fait.

— *Modène.* Du temps des ducs jusqu'en 1797, époque à laquelle cet Etat fut compris dans la république cisalpine, il y circula des *écus* d'argent du poids de 15 ferlins 3/4 (27gr,9), au titre de 11 deniers (917 millièmes), et ayant cours pour 15 livres (5 fr. 67), avec des 2/3 et 1/3 d'*écu* en proportion. Ils avaient pour type l'effigie du duc et présentaient au revers l'écu aux armes, surmonté d'une couronne et entouré du collier de la Toison d'or, avec cette devise : PROXIMA SOLI, suivie du millésime. Les armes de Modène sont une aigle couronnée : on y trouve souvent jointes celles de France, d'Allemagne et d'autres pays alliés.

Les anciens *écus* de Modène, plus forts de poids, sont à un titre plus faible (895 millièmes); ils ont pour type l'effigie et l'écu aux armes, autour duquel on lit la légende : VETERIS MONUMENTUM DECORIS. Le poids de ces *écus* est de 1 once 1/4 de ferlin (28gr,8), leurs divisions en proportion. Leur valeur en numéraire était la même que celle des *écus* ci-dessus désignés.

Les *écus* émis sous le duc Hercule III, le dernier régnant avant l'établissement de la république cisalpine, sont plus forts en poids, mais aussi d'un titre très-inférieur; ils furent fabriqués sur le pied de 2/3 d'argent fin contre 1/3 d'alliage, ou au titre de 8 deniers (667 millièmes). Ils représentaient, d'un côté, l'effigie du duc, avec la désignation de ses titres, etc., et de l'autre, l'écu aux armes, posé sur un trophée et surmonté d'une couronne. On lit autour la légende : DEXTERA DOMINI EXALTAVIT ME, suivie du millésime. Le poids de ces *écus* était d'une once (28gr,34); leur valeur en numéraire était de 12 livres (4 fr. 53), les fractions en proportion.

Sous l'Empire français, les *écus* de Modène furent de 5 lires, comme la pièce de 5 fr. de France, au titre de 900 millièmes, pesant 25 grammes. Rendue à la famille d'Este par le congrès de Vienne, en 1815, cette principauté fut réunie au Piémont en 1859-1860; ses monnaies particulières sont donc aujourd'hui démonétisées. Elles étaient d'ailleurs assez rares, non-seulement parce qu'il en avait été fabriqué très-peu, mais encore parce que les anciennes, celles de l'ex-duché de Modène, ont été presque toutes retirées de la circulation du temps de la république cisalpine. Les monnaies des anciens duchés de Milan et de Parme y avaient cours.

— *Pologne. Ecu* d'argent, à 833 millièmes, pesant 28gr,44; valeur courante, 5 fr. 25; réelle, 5 fr. 19. Ce sont des rixdales ou *écus* de convention, ayant pour type l'effigie du roi, et au revers l'écu aux armes, surmonté d'une couronne et accolé de deux palmes entourées d'une litre sur laquelle on lit ces mots : PRO FIDE REGE ET GREGE. La légende qui règne autour de la pièce est ainsi conçue : ✠ EX MARCA PURA COLONIEN, pour exprimer la quantité de pièces taillées dans un marc de Cologne, de matière pure. On lit, en outre, sur la tranche, la devise : FIDEI PUBLICÆ PIGNUS. Ces pièces sont anciennes et rares, mais n'ont pas cessé d'avoir cours, de même que les autres *écus* de convention des différents cercles et villes d'Allemagne.

— *Portugal. Ecu* d'or, *escudo de ouro* de 2,000 reis, au titre de 917 millièmes, du poids de 3gr,547, valant 11 fr. 17; valeur courante, 12 fr. 55. Cette pièce porte aussi le nom de couronne de 2,000 reis.

— *Prusse. Ecu* d'argent, dit *écu de Berlin* ou double thaler, du poids de 37gr,10, au titre de 919 millièmes, émis pour 3 florins 1/2, suivant la convention du 30 juillet 1838. Très-belle pièce de monnaie, très-recherchée dans le commerce, d'une valeur courante de 7 fr. 50

— *Sardaigne.* Antérieurement à l'année 1768, il ne s'est fabriqué dans cette île que des réaux et des espèces de cuivre; les monnaies de la Savoie et du Piémont y avaient cours. Les monnaies d'argent de Sardaigne furent des *écus*, du poids de 10 deniers 10 grains (23gr,59), au titre de 10 deniers 18 grains (896 millièmes ou 10 deniers 18 grains, titre ancien de France). Ils avaient cours pour 2 livres 10 sols (4 fr. 69) : il y avait des demis et des quarts d'*écu* en proportion. Ces pièces avaient pour empreintes l'effigie du souverain d'un côté, et de l'autre l'écu aux armes de Sardaigne (une croix cantonnée de quatre têtes de Maures), surmonté d'une couronne : la désignation des titres du prince composait la légende des deux côtés de la pièce. Ces monnaies sont démonétisées depuis que le système monétaire de la France a été établi en Sardaigne, à l'époque de la formation de la république subalpine.

— *Savoie et Piémont. Ecus* d'argent de diverses époques : les plus anciens, du poids de 21 deniers (26gr,9), sont au titre de 11 deniers (917 millièmes) : ils ont pour type l'effigie du souverain ou celles de la reine et du jeune roi, et au revers l'écu à la croix pleine, couronné et soutenu par deux lions. Ces *écus* avaient cours pour 4 livres (4 fr. 70); fractions de demis et quarts en proportion. On en trouve qui portent pour empreintes l'effigie et l'écu aux armes de Savoie : une aigle chargée en cœur d'une croix pleine; cette aigle est quelquefois sur le tout d'un écu à différentes armes, parmi lesquelles on distingue celles de Sardaigne et de Montferrat.

D'autres *écus* plus modernes ont pour type l'effigie du souverain avec l'écu aux armes au revers, couronné et entouré du collier de la Toison d'or; les titres du souverain composent les légendes des deux côtés de la pièce. Ils sont au titre de 10 deniers 21 grains (906 millièmes), pesant 1 once 3 deniers 10 grains (35gr,12), et avaient cours pour 6 livres (7 fr. 06); les demis et quarts en proportion.

Les *écus* fabriqués sous le régime de la liberté piémontaise sont au même titre et du même poids que ceux ci-dessus : ils ont pour type la déesse de la Liberté passant près d'un rocher et tenant d'une main un faisceau d'armes surmonté d'un bonnet phrygien, avec ces mots en légende : LIBERTA, VIRTU, EGUAGLIANZA. Au revers est la désignation de la valeur de la pièce, au milieu d'une couronne de chêne, et autour l'indication de l'année de la liberté piémontaise.

Sous le gouvernement de la république subalpine, il a été frappé des pièces de 5 fr., semblables à celles de France pour le poids et le titre. Ces pièces ont pour empreinte deux déesses debout : l'une tient de la main droite une pique surmontée du bonnet de la Liberté, et de la main gauche un triangle; l'autre porte de la main droite une palme, et de la main gauche, passée sur l'épaule de l'autre déesse, une petite couronne de chêne. On lit autour l'inscription française : GAULE SUBALPINE. Au revers, on lit la valeur de la pièce et le millésime entre deux branches de laurier et de palmier, avec la légende : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, ERIDANIA.

Toutes ces espèces sont aujourd'hui démonétisées; la Savoie s'est annexée à la France, et le Piémont fait partie du nouveau royaume d'Italie, où le système monétaire décimal est en tout semblable au nôtre.

— *Saxe. Ecu* d'argent à 833 millièmes, du poids de 28gr,04, d'une valeur courante de 5 fr. 15. *Ecu* de convention semblable à ceux mentionnés au mot *Allemagne*.

— *Sicile.* L'ancien *écu* d'argent était du poids de 31 trapèzes (27gr,621), comme les pièces de 12 carlins de Naples, et au même titre de 10 onces 2 esterlins (840 millièmes ou 10 deniers 2 grains, titre ancien de France). Ils avaient cours pour 12 tarins (5 fr. 15); les divisions, en proportion de poids et de valeur et au même titre, étaient le demi-*écu*, le tiers, le sixième et le douzième d'*écu*. Ces pièces ont pour empreinte l'effigie du souverain, et, au revers, l'aigle couronnée des armes de Sicile; à l'exception des divisions de l'*écu*, qui portent une croix pattée, anglée de fleurs de lis et couronnée à chaque extrémité.

Ces espèces sont démonétisées, la Sicile ayant été conquise par Garibaldi au profit du royaume d'Italie, dont elle fait aujourd'hui partie, ainsi que l'ex-royaume de Naples.

— *Suède. Ecu* d'argent ou *rixdale d'espèce neuve*, au titre de 875 millièmes, du poids de 29gr,30, de la valeur de 5 fr. 75, ayant cours pour 48 escalins.

— *Suisse.* Ancien *écu* d'argent, du poids de 7 gros 61 grains (30 grammes), au titre de 10 deniers 19 grains (900 millièmes), et ayant cours pour 4 fr. (anciens) de Suisse (6 fr. de France); demi-*écu* et quart d'*écu* en proportion. Ces *écus* avaient pour type le sceau de la Confédération suisse, et, au revers, les armes du canton où ils avaient été fabriqués et la désignation de leur valeur. Les *écus* et divisions d'*écu* frappés sous le gouvernement de la république helvétique ont pour empreinte Guillaume Tell debout, tenant un drapeau, et au revers la valeur de la pièce au milieu d'une couronne de chêne.

Ces espèces sont démonétisées depuis 1860, la Suisse ayant, par une loi du 31 janvier de ladite année, ordonné l'adoption du système monétaire français.

— *Venise.* L'*écu* d'or, du poids de 1 once 60 carats (42gr,22), se fabriquait d'or fin, et avait cours pour 26 livres (140 fr. 80); il en existe fort peu; cette monnaie n'était point nationale et ne se frappait que pour le compte de divers particuliers. Elle avait pour type une croix fleuronnée au milieu d'un cercle, avec la désignation des titres du prince pour légende, et, au revers, le lion de saint Marc dans un écusson, autour duquel on lisait ces mots : SANCTUS MARCUS VENETUS.

L'*écu* d'argent, aux empreintes semblables à celles de l'*écu* d'or, était du poids de 1 once 10 carats (31gr,892) et au titre de 1,092 carats (984 millièmes ou 11 deniers 9 grains, titre ancien de France) : il avait cours pour 2 ducats ou 12 livres 8 sous (6 fr. 57); les divisions, demi et quart, étaient en proportion.

Lorsque Venise fit partie du royaume lombard-vénitien, il y fut frappé des *écus* dits *écus de Venise*, ou *gustine*, au titre de 826 millièmes, pesant 28gr,46, d'une valeur courante de 5 fr. 10.

— *Wurtemberg. Ecu* d'argent, ou *couronne gros écu* (kroon thaler), qui n'est autre que l'*écu* de convention décrit ci-dessus au mot *Allemagne*.

— *Zurich. Ecu* d'argent de la Confédération suisse, décrit ci-dessus au mot *Suisse*. Il y a eu en outre, à Zurich, des *écus* qui paraissent particuliers à ce canton : les uns à 885 millièmes, pesant 27gr,31, d'une valeur de 5 fr. 80; d'autres, à la date de 1761, au titre de 813 millièmes, du poids de 27gr,99, valant 5 fr. 10; d'autres enfin, au millésime de 1781, à 840 millièmes, pesant 25gr,05, d'une valeur de 4 fr. 65; ces derniers, subdivisés en demi-*écus* ou florins, au même titre, en proportion de poids et de valeur.

ÉCUAGE s. m. (é-ku-a-je — rad. *écuyer*). Féod. Service féodal auquel un écuyer était tenu; droit qu'il devait payer à son seigneur féodal, pour s'exempter du service ou pour se faire remplacer.

— Blas. Droit de porter l'écu, d'avoir des armes.

ÉCUANTEUR s. m. (é-ku-an-teur). Techn. Inclinaison en dehors des raies d'une roue de voiture, ce qui donne à l'ensemble l'aspect d'un cône creux.

ÉCUBIER s. m. (é-ku-bié). Mar. Chacune des ouvertures cylindriques pratiquées à l'avant, entre les dauphins, pour le passage des chaînes : *Il y a deux* ÉCUBIERS *de chaque bord dans les batteries basses et un dans la deuxième batterie des trois-ponts : ils sont doublés par un manchon de fer, en deux pièces débordant en dehors et en dedans, chassées à contre, se raccordant au milieu de la muraille, et chevillées d'une oreille à l'autre.* (Aubry.) ‖ *Ecubiers de pont*, Ouvertures garnies de manchons de fer, percées dans tous les ponts que traversent les chaînes pour aller du puits à la mer. ‖ *Ecubiers d'embossage*, Ecubiers en tout semblables à ceux de l'avant, mais situés à l'arrière dans la batterie basse. ‖ *Tape d'écubier*, Cylindre de bois muni d'une échancrure pour le passage des chaînes, avec lequel on ferme les écubiers à la mer, pour empêcher l'eau de pénétrer dans la batterie. ‖ *Guirlande d'écubier*, Pièce de bois horizontale, placée au-dessous des écubiers, et destinée à consolider cette partie pour qu'elle puisse résister aux secousses des chaînes.

ÉCUEIL s. m. (é-keull; *ll* mll. — du latin *scopulus*, rocher, qui dérive sans doute de la racine sanscrite *skabh*, affermir, appuyer, soutenir. Nous ne croyons pas qu'il soit possible de rapprocher le latin *scopula*, balai, de *copa*, brin, petite branche, irlandais erse *scuab*, sanscrit *kshupa*, *kshumpa*, *chupa*, buisson, de la racine *chap*, toucher. Il ne semble pas naturel, en effet, que l'écueil ait pu tirer son nom de l'image d'un rocher balayé par les flots. Mais peut-être serait-il permis de rapprocher avec plus de vraisemblance la racine sanscrite *chup*, toucher, qui fournit déjà *scopa*, *scopula*, l'écueil touchant à la surface des flots). Rocher, récif, banc à fleur d'eau, caché dans la mer et dangereux pour les navires : *Naviguer dans une mer pleine d'*ÉCUEILS. *Eviter un* ÉCUEIL. *Donner sur un* ÉCUEIL. *Ce vaisseau s'est brisé contre un* ÉCUEIL. *Ce port est fermé par des* ÉCUEILS. *Eloignez le phare, le port devient l'*ÉCUEIL. (V. Hugo.)

— Fig. Obstacle, péril, inconvénient dangereux : *Le monde est plein d'*ÉCUEILS. *La fausse gloire et la fausse modestie sont les deux* ÉCUEILS *que la plupart de ceux qui ont écrit leur vie n'ont pu éviter.* (Card. de Retz.) *La maison d'une femme mondaine devient un* ÉCUEIL *d'où l'innocence ne sort jamais entière.* (Mass.) *Le premier* ÉCUEIL *de notre innocence, c'est le plaisir.* (Mass.) *La fausse gloire est l'*ÉCUEIL *de la vanité.* (La Bruy.) *La haine et la flatterie sont deux* ÉCUEILS *où la vérité fait naufrage.* (La Rochef.) *Le jeu est le dissipateur des biens et des richesses, la perte du temps et l'*ÉCUEIL *de l'innocence.* (J.-J. Rouss.) *L'habitude est le plus grand* ÉCUEIL *de la raison.* (De Livry.) *La nécessité d'écrire tous les jours me paraît l'*ÉCUEIL *du talent.* (B. Const.) *Pour quiconque n'a pas la grâce, la religion n'est pas un secours, c'est un* ÉCUEIL. (S. de Sacy.) *L'*ÉCUEIL *où la vérité se brise est partout, et son asile nulle part.* (Lamenn.) *L'instabilité des forces vitales a été l'*ÉCUEIL *où sont venus échouer tous les calculs des physiciens médecins du siècle passé.* (Bichat.) *Plaisanter est l'*ÉCUEIL *de l'esprit.* (Peyrat.) *La violence et la faiblesse sont les deux* ÉCUEILS *de toute puissance.* (C. de Rémusat.) *Les princes et les ministres sont entre deux* ÉCUEILS, *la paresse et les détails.* (Lévis.) *Tout pouvoir qui s'attaque aux hommes, au lieu de s'attaquer aux choses, prend le port pour l'*ÉCUEIL *et l'*ÉCUEIL *pour le port.* (E. de Gir.) *Une constitution est un* ÉCUEIL *et n'est pas un port.* (E. de Gir.) *Aux époques cultivées, où les hommes d'Etat et de guerre sont instruits aux lettres et ont aisément la plume en main, un* ÉCUEIL, *c'est qu'ils fassent trop les écrivains en se ressouvenant.* (Ste-Beuve.)

Il ne voit point d'*écueil* qu'il ne l'aille choquer.
BOILEAU.

Combien à cet *écueil* se sont déjà brisés!
CORNEILLE.

. . . . L'orgueil,
De la sagesse humaine est l'ordinaire *écueil*.
DESTOUCHES.

Le sceptre est un fardeau, le trône est un *écueil*.
LEFRANC DE POMPIGNAN.

On redoute l'*écueil* quand on a fait naufrage.
DESTOUCHES.

Nous sortons d'un *écueil* pour tomber dans un autre
ETIENNE.

Je vous montre l'*écueil* où sombrent les amours.
L. BOUILHET.

Tes yeux, sur ma conduite incessamment ouverts,
M'ont sauvé jusqu'ici de mille *écueils* couverts.
RACINE.

A mes vœux orgueilleux sans guide abandonné,
De quels *écueils* nouveaux je marche environné!
VOLTAIRE.

Je chante ce héros dont l'œil de la sagesse
Du milieu des *écueils* éclaira la jeunesse.
MALFILATRE.

. . . De tous les *écueils* dont la vie est semée,
Celui qu'on ne voit pas est le plus dangereux.
LACHAMBEAUDIE.

Rimant de travers,
Chez le dieu des vers
Je voulais marquer ma place;
Apprends, me dit-il,
Qu'un esprit subtil
Peut seul gravir le Parnasse.
Vois-tu l'*écueil*
Où trop d'orgueil
Nous mène?
Dans ce fossé
On est placé
Sans peine;
Ne crains pas l'affront
De tomber au fond,
Tu n'en auras pas l'étrenne. } *bis.*
(*Ancienne chanson.*)

— Topogr. *Relever un écueil*, Prendre note de sa situation, qui n'était pas ou était mal indiquée sur les cartes marines.

— **Epithètes.** Caché, secret, invisible, couvert, dangereux, périlleux, redoutable, terrible, redouté, effrayant, triste, funeste, fatal, mortel, orageux, glissant, inévitable, infranchissable, invincible, insurmontable, séduisant, attrayant, perfide.

ÉCUEILLÉ, bourg de France (Indre), ch.-l. de cant., arr. et à 44 kilom. N.-O. de Châteauroux, sur la Tourmente; pop. aggl. 1,247 hab.; — pop. tot. 1,928 hab. Taillanderie; carrières de pierres à bâtir.

ÉCUELLE s. f. (é-kuè-le — du lat. *scutella*, dimin. de *scuta*, plat). Petit vase rond et creux, qui sert communément à mettre une portion de nourriture liquide ou solide, pour une seule personne : ÉCUELLE *de bois, de terre, d'argent.* ÉCUELLE *à oreilles. Laver les* ÉCUELLES. *On se servait autrefois d'*ÉCUELLES *en guise d'assiettes. Diogène n'avait pour tout meuble qu'un bâton, une besace et une* ÉCUELLE. (Rollin.) *Un gueux à qui l'on prend son* ÉCUELLE *de bois est aussi affligé qu'un roi à qui l'on prend sa couronne.* (Mlle Cornuel.)

— Pop. Assiette : *Approche ton* ÉCUELLE.

— *Laveuse d'écuelles*, Femme à gage qui lave la vaisselle.

— *Prendre l'écuelle aux dents*, Commencer à manger, se mettre à table :

Au fond d'un antre sauvage,
Un satyre et ses enfants
Allaient manger leur potage
Et prendre l'écuelle aux dents.
LA FONTAINE.

— Loc. fam. *Manger à la même écuelle*, Vivre dans une grande intimité, une grande familiarité; avoir les mêmes intérêts. Cette locution vient de l'ancien usage, qui subsiste encore dans certaines campagnes, de faire manger les nouveaux mariés dans la même écuelle, le jour de leurs noces. ‖ *Mettre tout par écuelles*, Ne rien épargner pour faire

faire grande chère à quelqu'un : *Quand il traite ses amis, il* MET TOUT PAR ÉCUELLES. (Acad.)

Morgué, pour aujourd'hui j'*ai tout mis par écuelles.*
REGNARD.

‖ *Rogner l'écuelle à quelqu'un*, Lui retrancher de sa subsistance, de son revenu. ‖ *Etre propre comme une écuelle*, Etre très-propre, très-soigné. S'emploie souvent avec une idée de raillerie :

Le monde *sera propre* et net *comme une écuelle*,
L'humanitairerie en fera sa gamelle.
A. DE MUSSET.

‖ *Etre propre comme une écuelle de chat*, Etre extrêmement sale, parce qu'on ne prend pas la peine de laver les écuelles des chats, ou, selon d'autres, Etre très-propre, parce que les chats nettoient leur écuelle en la léchant. ‖ *Etre pâle comme une* ÉCUELLE *de vendange*, Se dit d'un homme à la face rubiconde. ‖ *Se raccommoder à l'écuelle, comme les gueux*, Se réconcilier en mangeant ensemble. ‖ *Il a bien plu dans son écuelle*, Se dit d'une personne à qui il est arrivé beaucoup de bien. ‖ *Il n'y a ni pot-au-feu ni écuelles lavées*, Se dit d'une maison où tout manque pour la cuisine, où il n'y a rien à manger.

— Prov. *Qui s'attend à l'écuelle d'autrui a souvent mal dîné*, Quand on compte sur autrui, on est souvent trompé dans ses espérances : *Travaillez au grand jour, ne dépendez que de vous; ne mettez votre sort entre les mains de personne, car le proverbe est bien commun, mais il est bien vrai :* QUI COMPTE SUR L'ÉCUELLE D'AUTRUI COURT RISQUE DE DÎNER PAR CŒUR. (Th. Leclercq.)

— Cout. anc. *Droit de l'écuelle* ou *de l'escutelle*, Droit des pauvres sur les biens du roi. ‖ *Archer de l'écuelle*, Archer qui était chargé d'arrêter les mendiants et de les mener à l'hôpital.

— Mar. Plaque de fer de forme concave, qui porte un dé sur lequel tourne le pied de la mèche d'un cabestan. ‖ On l'appelle aussi CHAUDRON et SAUCIER.

— Techn. Vide compris entre deux filets consécutifs d'une vis : *On nomme* ÉCUELLE *la profondeur du sillon en hélice qui sépare les filets d'un écrou.*

— Ichthyol. Disque formé par la réunion des deux nageoires ventrales chez certains poissons.

— Bot. *Ecuelle-d'eau*, Nom vulgaire de l'hydrocotyle commune, plante qui croît dans les marécages, et dont les feuilles ont en dessus la forme d'un godet.

— Rem. Bien que ce mot soit de trois syllabes, quelques poëtes cependant le font de quatre :

L'écuelle du pauvre est par ses mains remplie.
DOMERGUE.

— Allus. littér. Diogène brisant son écuelle en voyant un enfant boire dans le creux de sa main, Allusion que l'on fait à un trait de la vie de Diogène, quand on reconnaît, par esprit philosophique, la superfluité d'un objet qu'on avait jusqu'alors regardé comme nécessaire. V. DIOGÈNE.

ÉCUELLÉE s. f. (é-kuè-lé — rad. *écuelle*). Contenu d'une écuelle pleine : *Une* ÉCUELLÉE *de soupe, de bouillon. Manger une* ÉCUELLÉE, *une grande* ÉCUELLÉE *de potage. Ils payaient un centime et demi une* ÉCUELLÉE *de pommes de terre.* (Balz.)

ÉCUELLES, village et commune de France (Seine-et-Marne), cant. de Moret, arrond. et à 14 kilom. de Fontainebleau, sur la rive droite du canal du Loing; 361 hab. Près d'Ecuelles se voit un bloc de grès de 3m,35 de hauteur, qui a exercé et exerce encore la sagacité des antiquaires. Les uns, en effet, le regardent comme un dolmen, et les autres comme un monument commémoratif de la bataille que Frédégonde et Brunehaut se livrèrent en ce lieu au VIe siècle.

ÉCUELLIER s. m. (é-kuè-lié — rad. *écuelle*). Marchand ambulant d'écuelles, de faïences grossières, dans quelques départements de l'Ouest.

ÉCUIAGE s. m. (é-kui-ia-je — rad. *écuyer*). Etat, condition, service d'un écuyer. ‖ Vieux mot. On a écrit aussi ÉCUYAGE.

— Féod. *Tenir une terre par écuiage*, Tenir une terre seigneuriale à condition de servir d'écuyer au seigneur.

ÉCUILLÉ, village et commune de France (Maine-et-Loire), cant. de Briollay, arrond. et à 20 kilom. N. d'Angers, sur une colline, à la source de la Suine; 580 hab. Beau château du Plessis-Bourré, édifice du XVe siècle dans un état admirable de conservation. Ce château présente la forme d'un quadrilatère régulier dont les côtés mesurent 59 mèt. du N. au S., et 68 mèt. de l'E. à l'O.; chaque angle est flanqué d'une tour. Une porte crénelée donne accès dans une vaste cour d'où l'œil, comme de la cour du Louvre, embrasse l'ensemble des façades intérieures. Ce qu'on admire le plus à l'intérieur, c'est le plafond de bois de la salle des gardes, orné de peintures du XVe siècle. L'ensemble de ce bel édifice est entouré de larges douves que traverse un pont de sept arches.

ÉCUIREX s. m. (é-kui-rèkss). Mamm. Ancienne forme du mot ÉCUREUIL.

ÉCUISSAGE s. m. (é-kui-sa-je — rad. *écuisser*). Arbor. Action d'écuisser : *L'*ÉCUISSAGE *d'un arbre.*

ÉCUISSÉ, ÉE (é-kui-sé) part. passé du v. Ecuisser : *Arbre* ÉCUISSÉ.

ÉCUISSER v. a. ou tr. (é-kuis-sé — rad. *cuisse*). Faire éclater le tronc d'un arbre en l'abattant, au lieu de le trancher complétement avec la scie ou la cognée : *L'ordonnance veut qu'on abatte les arbres à coups de cognée, à fleur de terre, sans les* ÉCUISSER *ni les éclater.* (Richelet.)

S'écuisser v. pr. Etre écuissé : *Les arbres ne doivent pas* S'ÉCUISSER.

ÉCUISSES, village et comm. de France (Saône-et-Loire), cant. de Buxy, arrond. et à 33 kilom. de Chalon, sur le canal du Centre; 1,202 hab. Nombreux étangs, dont le plus important, celui de Longpendu, alimente le canal du Centre. Port des houillères de Longpendu.

ÉCULÉ, ÉE (é-ku-lé) part. passé du v. Eculer. Rabattu sur le talon : *Un soulier* ÉCULÉ. *Des bottes* ÉCULÉES. *Je traînais de méchants souliers* ÉCULÉS, *qui sortaient à chaque pas de mes pieds.* (Chateaub.)

— Techn. *Cire éculée*, Cire façonnée en pains.

ÉCULER v. a. ou tr. (é-ku-lé — du préf. *é*, et de *cul*). Rabattre en marchant le talon de sa chaussure : ÉCULER *ses souliers, ses bottes. Malheur à l'écolier qui contractait la mauvaise habitude d'*ÉCULER, *de déchirer ses souliers, ou d'en user prématurément les semelles.* (Balz.)

— Techn. *Eculer la cire*, La façonner, la mouler en petits pains.

S'éculer v. pr. Etre, devenir éculé : *Quand un soulier est trop court, il* S'ÉCULE *facilement.* (Acad.)

ÉCULON s. m. (é-ku-lon — rad. *éculer*). Techn. Vase à deux becs et à deux anses, de cuivre ou de fer-blanc, qui sert au cirier pour remplir les planches à pains.

ÉCUMAGE s. m. (é-ku-ma-je — rad. *écumer*). Action d'écumer : *L'*ÉCUMAGE *du pot-au-feu. L'*ÉCUMAGE *des métaux en fusion.*

ÉCUMANT (é-ku-man) part. prés. du v. Ecumer : *Des chiens* ÉCUMANT *de rage.*

On réprime, on ménage, on dompte son caprice;
Il marche en *écumant*, mais il nous rend service.
VOLTAIRE.

ÉCUMANT, ANTE adj. (é-ku-man, an-te — rad. *écumer*). Qui écume; qui jette, qui produit de l'écume : *La mer* ÉCUMANTE. *Les vagues* ÉCUMANTES. *Des chevaux* ÉCUMANTS.

Là s'élance en grondant la cascade *écumante.*
DELILLE.

Les coursiers *écumants* franchissent les guérets.
VOLTAIRE.

Ici gronde le fleuve aux vagues *écumantes.*
LAMARTINE.

Sur son trépied divin la sibylle inspirée
Parle, et se couvre encor d'une *écume* sacrée.
LEGOUVÉ.

Il vaincra ces lions ardents,
Et dans leurs bouches *écumantes*
Il plongera sa main et brisera leurs dents.
J.-B. ROUSSEAU.

‖ Couvert d'écume : *Rochers* ÉCUMANTS.

Pourquoi bondissiez-vous sur la plage *écumante*,
Vagues dont aucun vent n'a creusé les sillons!
LAMARTINE.

— Fig. Plein de rage, furieux : *Un cercle de sangliers* ÉCUMANTS, *car ce n'étaient plus des hommes, enveloppait les jeunes gens, qui soutenaient avec une grande résolution leur situation difficile.* (Ph. Chasles.)

Là bornant son discours, encor tout *écumante*
Elle souffle aux guerriers l'esprit qui la tourmente.
BOILEAU.

Quoi! reprend le coursier *écumant de colère*
Votre avis n'est dicté que par votre intérêt?
FLORIAN.

Personne n'entrera, ni tes gens, ni l'enfer!
Je te tiens *écumant* sous mon talon de fer.
V. HUGO.

— Syn. **Écumant, écumeux.** L'adjectif verbal *écumant* se distingue déjà du participe *écumant*, en ce qu'il s'éloigne de l'action pour se rapprocher d'un état permanent; mais *écumeux* se distingue à son tour d'*écumant*, en ce qu'il exprime un état plus permanent, plus essentiel, en ce qu'il suppose une plus grande abondance d'écume.

ÉCUME s. f. (é-ku-me. — La plupart des étymologistes font venir ce mot du latin *spuma*; mais cette étymologie est fort douteuse, car le français n'offre pas un seul exemple du changement de *p* en *c*, bien que cependant ce changement ait lieu quelquefois entre certaines langues, et notamment entre l'irlandais et le breton. *Ecume* se rattache à un primitif germanique : ancien haut allemand *scûm*, scandinave *skûm*, irlandais *skuum*, allemand *schaum*, hollandais *schuim*, anglais *scum*, suédois *skumm*. Ce mot se trouve aussi dans le celtique : gaélique *sgùm*, et se rattache sans doute à la racine sanscrite *sku*, couvrir, cacher, protéger. L'*écume* est en effet ce qui couvre les flots). Masse de vésicules légères formées par des gaz développés ou retenus dans un liquide agité, chauffé ou fermenté : *L'*ÉCUME *de la mer. L'*ÉCUME *de la bière. L'*ÉCUME *du pot-au-feu. Ce sirop fermente, car il est couvert d'*ÉCUME. *La surface plombée de la mer se creuse et se sillonne de larges* ÉCUMES *blanches.* (B. de St-P.) *Tout liquide en fermentation a son* ÉCUME. (E. de Gir.)

Tout le Niagara remonte en ciel d'*écume.*
SOUMET.

Sur la vague s'agite une légère *écume.*
TH. DE BANVILLE.

L'onde approche, se brise et vomit à nos yeux
Parmi les flots d'*écume* un monstre furieux.
RACINE.

De ce vin frais l'*écume* petillante
De nos Français est l'image brillante.
VOLTAIRE.

L'océan a l'*écume* et les fortes rumeurs,
Et la terre ses monts aux sublimes fraîcheurs.
A. BARBIER.

. . . . . . La folie agita ses grelots,
Et notre amour naissant sortit d'une rasade,
Comme autrefois Vénus de l'*écume* des flots.
A. DE MUSSET.

— Par anal. Bave mousseuse que jettent quelques animaux, et l'homme même quelquefois : *L'*ÉCUME *d'un cheval, d'un chien. L'*ÉCUME *d'un épileptique. Quand cet homme est en colère, l'*ÉCUME *lui sort de la bouche.* (Acad.)

Ils rougissent le mors d'une sanglante *écume.*
RACINE.

‖ Sueur mousseuse qui s'amasse sur le corps du cheval : *Ce cheval était tout blanc d'*ÉCUME.

— Par ext. Scories qui surnagent sur les métaux en fusion. ‖ Mâchefer employé dans certaines constructions en rocaille.

— Fig. Ramas de gens vils et méprisables : *L'*ÉCUME *de la société, de l'espèce humaine. L'*ÉCUME *des sociétés policées peut former quelquefois une société bien ordonnée.* (Raynal.) *Chaque soir, l'*ÉCUME *de la société algérienne va s'étaler dans l'égout des crapuleux plaisirs.* (Feydeau.) *Les révolutions ne sont que des vagues, où il ne faut être ni* ÉCUME *ni fange.* (V. Hugo.) *L'*ÉCUME *a besoin de tempêtes pour s'élever et surnager.* (Lamart.)

— Minér. *Ecume de terre*, Substance calcaire, lamelleuse, d'un blanc jaunâtre ou verdâtre. ‖ *Ecume de fer*, Fer oligiste. ‖ *Ecume de manganèse*, Variété de manganèse terreux.

— Comm. *Ecume de mer*, Terre magnésienne blanche et légère, que l'on fait bouillir dans le lait, et qu'on pétrit ensuite avec de la cire et de l'huile de lin, pour en confectionner certains ouvrages, particulièrement des pipes : *Je jouissais de la double volupté de la méditation et d'une pipe d'*ÉCUME DE MER. (Baudelaire.) *L'*ÉCUME DE MER, *qui prend facilement des tons laiteux, jaunes et bruns, n'acquiert jamais de dureté, se raye au moindre contact, et, employée dans la sculpture, ne présente à l'artiste d'autre difficulté que sa trop grande friabilité.* (L. de Laborde.) *En Turquie, l'*ÉCUME DE MER *se nomme* lulé tache, *et l'hydrosilicate de magnésie qui sert à fabriquer ce produit se nomme* lulé topraghe. *Les carrières les plus abondantes d'*ÉCUME DE MER *sont à Manissa et à Kutahia.* ‖ Pipe faite de cette matière : *Une* ÉCUME DE MER. *Bourrer son* ÉCUME DE MER. ‖ Quelques-uns ont vu dans l'expression *pipe d'écume de mer* une altération de *pipe de Cummer*, ce qui ne paraît pas justifié. Il est assez probable que ce nom fait allusion à la blancheur et à la légèreté de la matière.

— Agric. *Ecume de mer*, Mélange de polypiers et de plantes marines que les flots rejettent sur le rivage, et qu'on emploie comme engrais.

— Zooph. *Ecume de mer*, Nom vulgaire de quelques alcyons.

— Entom. *Ecume printanière*, *écume de terre*, Nom vulgaire de l'écume produite par la larve du cercope écumeux. ‖ On l'appelle aussi CRACHAT DU COUCOU.

— Épithète. Blanche, blanchâtre, blanchissante, argentée, flottante, bouillonnante, jaillissante, rejaillissante, légère, épaisse, sanglante, venimeuse, empoisonnée.

— Encycl. Minér. Plusieurs minéraux ont reçu le nom familier d'*écume*. Nous citerons, entre autres, l'*écume* de manganèse, l'*écume* de mer et l'*écume* de terre. L'*écume* de manganèse n'est autre chose que de l'oxyde manganique renfermant 45 pour 100 d'oxygène et quelques centièmes de corps étrangers, qui sont, suivant l'échantillon que l'on examine, du fer, de la chaux carbonatée ou du quartz. Ce minéral se présente tantôt en filaments déliés, tantôt en petites masses composées de grains ou de paillettes brillantes, tantôt enfin en couches minces recouvrant le fer spathique. Dans ces trois circonstances, il a la couleur blanche un peu jaunâtre et presque l'éclat de l'argent. Il se laisse écraser entre les doigts et sa poussière est douce au toucher. On le trouve en petites masses dans les cavités du fer brun fibreux, par exemple dans la mine d'hématite d'Articol, dans le département de l'Isère. Il est aussi très-souvent étendu en couches minces sur le fer spathique de Baigorry, dans le département des Hautes-Pyrénées.

L'*écume de mer* ou magnésite est une substance d'un blanc grisâtre, poreuse, légère, et cependant assez tenace; elle est sèche au toucher, et happe fortement à la langue. Elle constitue un silicate de magnésie hydraté, difficilement fusible et attaquable par les acides concentrés. Elle ne provient aucunement de la mer, comme son nom pourrait le faire croire; son gisement est dans les terrains de transition inférieurs, où elle se présente en amas très-étendus, accompagnée de silex et de giobertite. La magnésite la plus estimée, celle qui sert à la fabrication des pipes, provient de divers lieux de l'Asie Mineure, de l'île de Négrepont et de la Crimée. On la rencontre aussi près de Madrid, dans le département du Gard et dans le terrain tertiaire parisien. Pulvérisée, elle constitue la poudre à dégraisser ou poudre de Salinelles, qu'on trouve près de Montpellier, et avec laquelle on enlève facilement les taches de graisse ou d'huile sur les étoffes de soie.

Dans le commerce, on trouve aujourd'hui une très-grande quantité de pipes d'*écume de mer artificielle;* ce n'est autre chose que de la caséine (matière azotée du lait) à laquelle on a incorporé 6 parties de magnésie calcinée et 1 partie d'oxyde de zinc; en desséchant le mélange, on obtient une matière d'une éclatante blancheur, fort dure, susceptible d'être taillée et polie, qui imite à s'y méprendre le silicate de magnésie naturel. La préparation de l'*écume* artificielle est due à M. Wagner.

L'*écume* de terre est une variété de chaux carbonatée. Elle est ordinairement d'un blanc de nacre très-éclatant; elle a une consistance friable, une structure écailleuse ou soyeuse. Elle est douce au toucher et se présente sous la forme de bandelettes courtes appliquées sur une gangue ordinairement calcaire. On l'a trouvée à Géra, en Misnie, et surtout à Eisleben, en Thuringe, dans les montagnes de chaux carbonatée stratiforme.

ÉCUMÉ, ÉE (é-ku-mé) part. passé du v. Ecumer. Dont on a retiré l'écume : *Le pot est* ÉCUMÉ.

— Par ext. Recueilli çà et là :

Il n'est pas un bandit *écumé* dans nos villes,
Qui veuille mordre en France au pain des trahisons.
V. HUGO.

— Fig. Purgé, purifié : *Cette société avait grand besoin d'être* ÉCUMÉE. ‖ Dont on a retiré, enlevé, supprimé une certaine partie : *Depuis ces visites, mon petit pécule se trouve bien* ÉCUMÉ.

ÉCUMÉNICITÉ, ÉCUMÉNIQUE, ÉCUMÉNIQUEMENT. V. ŒCUMÉNICITÉ, ŒCUMÉNIQUE, ŒCUMÉNIQUEMENT.

ÉCUMER v. n. ou intr. (é-ku-mé — rad. *écume*). Se couvrir d'écume, jeter, produire de l'écume : *La mer* ÉCUME. *Ce vin, cette bière* ÉCUMENT. *Ce cheval* ÉCUME.

Le quadrupède *écume* et son œil étincelle.
LA FONTAINE.

Partout le vin *écume* et coule à longs ruisseaux.
THOMAS.

— Par ext. Etre dans une grande colère, être exaspéré, être furieux : *Il* ÉCUMAIT *de rage. Plus ce torrent d'hommes grossissait, plus il* ÉCUMAIT. (Lamart.) *Il ne me déplaît pas de faire quelquefois* ÉCUMER *un peu tels et tels à qui je songe en écrivant.* (L. Veuillot.)

— v. a. ou tr. Oter l'écume ou les scories qui s'élèvent à la surface de : ÉCUMER *le pot, la marmite.* ÉCUMER *du sucre, du sirop, des confitures.* ÉCUMER *de l'étain fondu.*

— Fam. Prélever une part de : ÉCUMER *la fortune d'un oncle. Les fonctionnaires* ÉCUMENT *l'impôt.* ‖ On dit dans le même sens ÉCUMER LE POT.

— Fig. Purifier, purger, débarrasser : *La société a parfois besoin qu'on l'*ÉCUME. *Je voudrais, s'il était possible,* ÉCUMER *votre cœur comme j'*ÉCUMAIS *votre chambre des fâcheux dont elle était remplie.* (Mme de Sév.) ‖ Recueillir çà et là : *Il va partout* ÉCUMER *des nouvelles.* (Acad.) *Maulevrier* ÉCUMA *des premiers ce qui se passait à l'égard de Nangis.* (St-Sim.)

— *Ecumer les mers, les flots, les côtes*, Exercer la piraterie : *Les corsaires ne cessaient d'*ÉCUMER *toutes les côtes et de faire mille ravages.* (Vaugelas.)

— Loc. fam. *Ecumer les marmites*, Vivre en parasite, en écornifleur.

— Fauconn. Se dit d'un oiseau qui court sur le gibier que lancent les chiens. ‖ *Ecumer la remise*, Se dit de l'oiseau qui passe sur le gibier sans le voir.

S'écumer v. pr. Etre écumé : *Le pot-au-feu doit* S'ÉCUMER *avant l'ébullition.*

ÉCUMERESSE s. f. (é-ku-me-rè-se — rad. *écumer*). Techn. Grande écumoire de raffineur de sucre.

ÉCUMETTE s. f. (é-cu-mè-te — rad. *écumer*). Techn. Petite écumoire dont se servent le fabricant de papier et le fabricant de pipes.

ÉCUMEUR, EUSE s. (é-cu-meur, eu-ze — rad. *écumer*). Celui, celle qui écume : *Une* ÉCUMEUSE *de pot-au-feu.*

— *Ecumeur de mer*, ou simplement *écumeur*, Pirate ou corsaire : *Les méchants voient le soleil comme les bons, et les mers ne font point meilleure mine à la barque d'un marchand qu'à la frégate d'un* ÉCUMEUR. (Malherbe.)

— Fig. Plagiaire : *Les* ÉCUMEURS *de la littérature recueillent avec avidité ces petites pièces dont le principal mérite est dans l'à-propos, et en chargent leurs feuilles.* (Volt.) *Je viendrai à Paris aveugle comme Lamotte, et messieurs les* ÉCUMEURS *littéraires s'en seront pas moins déchaînés contre moi.* (Volt.) *Je ne parle pas de ces* ÉCUMEURS *littéraires qui vendent leurs bulletins ou les affiches à tant de liards le paragraphe.* (Beaumarch.)

Fuyez surtout ces esprits téméraires,
Ces *écumeurs* de dogmes arbitraires.
J.-B. ROUSSEAU.

— Fam. *Ecumeur de marmites, de plats, de tables, de dîners*, etc., Parasite : *Un jour qu'il donnait à dîner à l'ambassadeur de France, il ne vit pas sans peine arriver deux* ÉCUMEURS DE TABLES. (Le Sage.)

ÉCUMEUX, EUSE adj. (é-ku-meu, eu-ze — rad. *écume*). Qui jette de l'écume, qui est chargé d'écume : *Bouche* ÉCUMEUSE. *Flots* ÉCUMEUX. *Des torrents* ÉCUMEUX *se précipitaient le long des flancs de la montagne.* (B. de St.-P.)

Votre ennemi superbe, en cet instant fameux,
Du Rhin, près de Tholus, fend les flots *écumeux.*
BOILEAU.

. . . . Un nocher, sur les flots *écumeux*,
Prend l'oubli de la terre à regarder les cieux.
A. DE MUSSET.

— Syn. Écumeux, écumant. V. ÉCUMANT.

ÉCUMOIRE s. f. (é-ku-moi-re — rad. *écumer*). Ustensile de cuisine fait en forme de large cuiller plate, criblée de plusieurs petits trous, et qui sert à écumer : ÉCUMOIRE *de cuivre, d'étain, de fer-blanc. La différence qu'il y a entre ces deux hommes, c'est que l'un lécherait l'*ÉCUMOIRE, *et que l'autre l'avalerait.* (Chamfort.)

— Loc. fam. *En écumoire, comme une écumoire*, Se dit d'un visage criblé de cicatrices par la petite vérole : *Ce vaste visage percé* COMME UNE ÉCUMOIRE, *où les trous produisaient des ombres, et refouillé comme un masque romain, démentait toutes les lois de l'anatomie.* (Balz.) *Mademoiselle a si bon cœur! dit le valet de chambre dont la face* EN ÉCUMOIRE *grimaça péniblement un sourire.* (Balz.)

— Mar. Plaque métallique percée de trous, placée à l'orifice d'un tuyau de conduite pour empêcher les débris solides d'y pénétrer. On dit aussi CRÉPINE, excepté pour celle du pied du tuyau d'une pompe de cale. ‖ Plaque de métal percée de trous, qui sert à égaliser et à polir les fils de caret.

— Techn. Sorte de cuiller dont on se sert pour ôter la crasse qui s'élève sur des métaux en fusion.

ÉCURAGE s. m. (é-ku-ra-je — rad. *écurer*). Action d'écurer : *L'*ÉCURAGE *de la vaisselle.*

— Techn. Nettoyage de la tôle destinée à la fabrication du fer-blanc.

ÉCURÉ, ÉE (é-ku-ré) part. passé du v. Ecurer. Nettoyé, rendu reluisant : *Vaisselle soigneusement* ÉCURÉE.

ÉCUREAU s. m. (é-ku-ro — rad. *écurer*). Techn. Ouvrier qui écure les chardons dans une manufacture de draps.

ÉCURÉE s. f. (é-ku-ré). Techn. Garniture d'une serrure de sûreté, qui a été brasée et dressée sur le tour.

ÉCUREMENT s. m. (é-ku-re-man — rad. *écurer*). Agric. Raie irrégulière tracée en divers sens dans les champs ensemencés, pour faciliter l'écoulement des eaux.

ÉCURER v. a. ou tr. (é-ku-ré — du préf. *é*, et de *curer*). Nettoyer, débarrasser de toute ordure : ÉCURER *un puits, un port. Il roule les yeux en mangeant; la table est pour lui un râtelier; il* ÉCURE *ses dents et il continue à manger.* (La Bruy.) ‖ Nettoyer, frotter, faire reluire, en parlant de certains ustensiles : ÉCURER *la vaisselle avec du sablon.* ÉCURER *des chaudrons, des chenets, des chandeliers.*

— Par ext. Débarrasser de tout corps étranger : *La méthode économique est l'art de faire la plus belle farine, d'en tirer la plus grande quantité possible, d'*ÉCURER *les sons sans les réduire en poudre.* (Soulange.)

— Prov. *Il faut à Pâques écurer son chaudron*, A Pâques, il faut purifier sa conscience par la confession.

— Techn. Nettoyer les chardons, enlever la bourre dont ils se sont remplis en peignant les draps.

S'écurer v. pr. Etre écuré : *Certains ustensiles* S'ÉCURENT *avec de la lie de vin.*

— Ecurer, nettoyer à soi : S'ÉCURER *les dents, les ongles, les oreilles.*

ÉCURETTE s. f. (é-ku-rè-te — rad. *écurer*). Techn. Sorte de grattoir qui sert au luthier pour gratter l'intérieur des chalumeaux, des musettes. ‖ Instrument avec lequel on écure les chardons.

ÉCUREUIL s. m. (é-ku-reull; *ll* mll. — lat. *sciurus;* du gr. *skiouros*, formé de *skia*, ombre, et *oura*, queue. Pour plus de détails, voir ci-dessous l'article de linguistique). Mamm. Genre de mammifères rongeurs, comprenant plus de cent espèces remarquables par le grand développement de leur queue, qu'ils portent relevée en large panache : *L'*ÉCUREUIL, *d'une main adroite, élève la jolie tourelle qui le défendra de la pluie.* (Michelet.)

Un petit *écureuil*, bien vif, bien sémillant,
Avait son nid sur un vieux hêtre;
Vivant heureux, libre et content,
Dans le bois qui l'avait vu naître.
***

‖ *Ecureuil barbaresque* ou *de Barbarie*, ou *Ecureuil palmiste*, Syn. de RAT PALMISTE. ‖ *Ecureuil de Canada, écureuil gris, écureuil de Virginie*, Noms vulgaires du petit-gris. ‖ *Ecureuil de la Caroline, écureuil suisse, écureuil de terre.* V. SUISSE. ‖ *Ecureuil épileptique*, Nom vulgaire d'une espèce de loir. ‖ *Ecureuil jappant*, Nom vulgaire du cynomys social. ‖ *Ecureuil orangé*, Syn. de COQUALLIN. ‖ *Ecureuil volant*, Nom vulgaire des polatouches : *L'*ÉCUREUIL VOLANT *est originaire des contrées septentrionales.* (V. de Bomare.)

— Loc fam. *C'est un écureuil, il est vif comme un écureuil*, Se dit d'une personne agile, vive, pétulante, qui ne tient pas en place.

— Ichthyol. Espèce de perche ou de persègue de l'Amérique du Nord.

— Entom. Nom vulgaire d'un papillon de nuit.

— Encycl. Linguist. Le mot *écureuil* vient du latin *sciurus*, du grec *skiouros*, de *skia*, ombre, et *oura*, queue, l'animal qui se fait de l'ombre avec sa queue. *Skia*, ombre, se rapporte à la racine sanscrite *sku*, en zend *ski*, protéger, couvrir, à laquelle se rapporte également le latin *scutum*, bouclier, l'anglais *ski*, ciel, et l'irlandais *sceo*, même sens. Quant à *oura*, queue, c'est exactement le sanscrit *vâra*, irlandais *err*, *earr*, queue, ce qui couvre, ce qui protége, de la racine *var*, protéger, couvrir. Ceci nous permet de rapprocher, mais de loin il est vrai, du nom grec *skiouros* le persan *warwarah*, qui désigne l'*écureuil* et le *mus ponticus*. C'est une forme redoublée dont la racine simple paraît se retrouver dans *wa-righ, wargh*, belette. Les langues européennes nous offrent tout un groupe de noms analogues, avec ou sans réduplication, appliqués à l'*écureuil* et à d'autres petits rongeurs. Ainsi : le latin *viverra*, fouine, grec moderne *berberitza*, *écureuil;* lithuanien *waiwêris*, masculin, *wowerê*, féminin, même sens; *waiwaras*, belette, marte; letton *waweris*, écureuil; polonais *wieworka*, bohémien *wewerka*, même sens; illyrien *vivera*, *viveriza*, fouine, belette; cymrique *gwiwer*, écureuil; armoricain *gwiber*, *gwinver*, irlandais *feorog*, *iora*, *ir*, pour *fior*, *fierse*, *feorag*, *earrag*, même sens. Avec un suffixe différent, l'anglo-saxon *wern*, écureuil, en composition avec le nom du chêne *âcwern*, d'où, par contraction et corruption, le scandinave *ikorni*, *eykhyrning*, ancien allemand *eichorn*, *einhurnëo*, suédois *ekhorn*, danois *eggerne*, allemand *eichhorn, einhorn*, etc., formes qui ont beaucoup embarrassé les étymologistes germaniques à cause de cette corne, *horn*, dont ils ne savaient que faire, et qui s'expliquent par la tendance naturelle des langues à donner un sens quelconque aux termes composés dont la signification réelle est perdue. L'affinité de tous ces noms ne saurait guère en effet être mise en doute; ce qui est plus incertain, c'est le sens primitif qui s'y attachait. Le point de départ général paraît bien être la racine *var*, protéger, couvrir, déjà donnée plus haut et dont les formes désidératives et intensitives *vivarishati*, *varvarti*, *vâvriyatê*, etc., indiqueraient l'animal qui se cache volontiers. Mais sans quitter la racine *var*, il se présente encore d'autres modes d'interprétation, et l'on peut rattacher directement ces noms de l'*écureuil* et des animaux analogues au sanscrit *vâra*, queue, ce qui permet de les rapprocher davantage de la forme grecque *skiouros*, *oura* étant en grec le corrélatif exact du sanscrit *vâra*. Dans les langues aryennes, l'*écureuil* a, du reste, plusieurs noms qui le dépeignent et le caractérisent par sa queue; ainsi, en grec, ce joli petit rongeur est aussi appelé *kampsiouros*, queue recourbée, et *ippouros*, queue de cheval. En sanscrit, il se nomme *camara-puccha*, qui a la queue en forme de chasse-mouche.

— Mamm. Ce genre, l'un des plus intéressants de l'ordre des rongeurs, comprend des animaux de taille moyenne ou petite, dépourvus d'abajoues. Ses caractères essentiels sont : dépression des os frontaux légère, et saillie postérieure des mêmes os peu sensible; profil à peu près droit pour la face; cavité crânienne de la longueur des deux tiers de la face. Les dents sont au nombre de vingt-deux, savoir : deux incisives à chaque mâchoire, cinq molaires de chaque côté de la mâchoire supérieure, et quatre seulement à l'inférieure. Les pieds antérieurs ont quatre doigts avec un rudiment de pouce, les postérieurs en ont cinq; les ongles sont très-acérés. La queue est très-longue, touffue et à poils distiques. En y comprenant quelques genres formés aux dépens de celui-ci, on connaît plus d'une centaine d'espèces d'*écureuils* répandues dans toutes les régions du globe. La plus connue, la plus intéressante pour nous, est l'*écureuil d'Europe* ou *commun*. Ce rongeur a le pelage d'un roux vif en dessus, le ventre blanc; les oreilles portent à leur extrémité un pinceau de poils. On trouve des individus qui sont bruns en dessus, blanchâtres en dessous; on en voit encore de roux, roux piqueté de gris, gris cendré, gris ardoisé foncé, gris blanchâtre; d'autres, entièrement blancs ou noirs; le petit-gris est une des variétés les plus distinctes. Nos lecteurs nous sauront gré de reproduire le portrait que Buffon a tracé de ce mammifère. « L'*écureuil* est un joli petit animal qui n'est qu'à demi-sauvage, et qui, par sa gentillesse, par sa docilité, par l'innocence même de ses mœurs, mériterait d'être épargné; il n'est ni carnassier ni nuisible, quoiqu'il saisisse quelquefois des oiseaux. Sa nourriture ordinaire, ce sont des fruits, des amandes, des noisettes, de la faîne et du gland. Il est propre, vif, très-alerte, très-industrieux; il a les yeux pleins de feu, la physionomie fine, le corps nerveux, les membres très-dispos. Sa jolie figure est encore rehaussée, parée par une belle queue en forme de panache, qu'il relève jusque sur sa tête, et sous laquelle il se met à l'ombre. On ne le trouve point dans les champs, dans les lieux découverts, dans les pays de plaine; il n'approche jamais des habitations; il ne reste point dans les taillis, mais dans les bois de hauteur, sur les vieux arbres des plus belles futaies. Il ne s'engourdit point comme le loir pendant l'hiver; il est en tout temps très-réveillé, et pour peu que l'on touche à l'arbre sur lequel il repose, il sort de sa bauge, fuit sur un autre arbre, ou se cache à l'abri d'une branche. Il a la voix éclatante et plus perçante que celle de la fouine; il a, de plus, un murmure à bouche fermée, un petit grognement de mécontentement qu'il fait entendre toutes les fois qu'on l'irrite. Il est trop léger pour marcher, il va ordinairement par petits sauts, et quelquefois par bonds; il a les ongles si pointus et les mouvements si prompts, qu'il grimpe en un instant sur un hêtre dont l'écorce est lisse. » L'*écureuil* habite l'Europe et le nord de l'Asie. Il se tient surtout dans les grandes forêts, où il vit par couples. C'est sur les arbres les plus élevés qu'il trouve sa nourriture, qu'il construit son gîte et qu'il élève ses petits. L'arbre que les *écureuils* ont choisi n'est pas pour eux une habitation passagère; c'est un petit domaine qu'ils ne laissent pas envahir par d'autres animaux; ils y passent une grande partie de leur vie et ne s'en écartent que pour aller chercher leur nourriture, ou se jouer au milieu du feuillage. C'est toujours près de la réunion de deux ou de plusieurs branches qu'ils construisent leur petite demeure; celle-ci est à peu près sphérique et couverte de mousse qui ne permet souvent pas de la distinguer. Les *écureuils* y trouvent un refuge assuré contre les chats et les oiseaux de proie, qui dans nos contrées sont, avec l'homme, les seuls ennemis qu'ils aient à redouter. Ces petits animaux sont d'une grande propreté; leur demeure n'est jamais souillée d'aucun excrément, et ils sont fréquemment occupés à se lisser le pelage. Ils semblent craindre l'ardeur du soleil et demeurent presque tout le jour dans leur nid. Ce nid, artistement construit avec des bûchettes très-serrées, ne présente qu'une ouverture située vers le haut, et juste assez large pour laisser passer l'animal. Elle est surmontée d'une sorte de couverture en cône, qui abrite le tour et empêche la pluie de pénétrer. Modèle de prévoyance, l'*écureuil* a souvent plusieurs nids, placés à des distances assez considérables, et la femelle transporte ses petits de l'un à l'autre, dès qu'elle craint que son gîte n'ait été découvert. Il a aussi plusieurs magasins ou cachettes, où il entasse ses provisions; c'est là qu'il va puiser pendant les mauvais jours. Quelquefois il quitte sa retraite pour se jeter sur les jardins ou les vergers qui avoisinent les forêts, et commet souvent de grands ravages sur les arbres fruitiers. Cet animal n'est pas toutefois exclusivement frugivore; s'il trouve un nid d'oiseaux, il suce les œufs, dévore les petits et même la mère s'il peut la surprendre. L'*écureuil* ayant été introduit dans une forêt qui renfermait beaucoup d'oiseaux chanteurs, on a vu ceux-ci disparaître au bout de quelques années. Les *écureuils* entrent en amour dès la fin de l'hiver; ils font ordinairement trois ou quatre petits, qu'ils élèvent avec beaucoup de soin. La femelle, lors même qu'elle n'est pas inquiétée, change souvent ses enfants de domicile, en les transportant avec sa bouche d'un nid à l'autre. Le matin, quand elle n'entend aucun bruit, elle les descend l'un après l'autre sur la mousse, et les fait jouer. A la moindre alerte, elle en saisit un qu'elle transporte, non dans le nid, ce qui serait trop long, mais dans l'enfourchure d'une grosse branche, où elle le cache; puis elle revient chercher successivement tous les autres et les transporte de même. L'*écureuil* à terre a une démarche sautillante et peu rapide. Les auteurs anciens racontent que lorsqu'il est forcé de passer l'eau, il se sert d'un morceau d'écorce pour vaisseau et de sa queue pour voile et pour gouvernail; il n'y a rien de vrai dans ce récit. Les branches des arbres, voilà le véritable séjour de l'*écureuil;* il n'en descend guère que lorsqu'elles sont agitées par un grand vent. Quand il est au repos et qu'il veut manger, il se tient ordinairement assis sur ses pieds de derrière, le corps dans une position verticale, et se sert de ses pattes antérieures pour porter les aliments à sa bouche. Il saute d'un arbre à l'autre, souvent à la distance de plusieurs mètres, et déploie alors sa queue qui lui sert à diriger sa chute. Quand il est poursuivi, il a soin de se cacher derrière le tronc d'un arbre, autour duquel il tourne sans cesse pour se dérober à la vue du chasseur. Il n'en continue pas moins à grimper, et, quand il a atteint l'enfourchure d'une branche, il se cache, se blottit, s'aplatit en quelque sorte, au point que, même en s'éloignant beaucoup, c'est à peine si l'on peut apercevoir le bout de ses oreilles. Aussi est-il fort difficile de le tirer à coups de fusil, si l'on est seul; le mieux, dans ce cas est, après avoir tiré le premier coup, de se cacher derrière un arbre, parce que l'*écureuil*, ne voyant plus son ennemi et croyant le danger passé, quitte l'endroit où il peut être retrouvé, et va se cacher plus loin; on peut alors le tuer tandis qu'il court sur les branches. Le meilleur moyen de diminuer le nombre de ces animaux nuisibles est de détruire leurs nids. On élève assez fréquemment l'*écureuil* en domesticité; presque toujours on le renferme dans une cage cylindrique mobile autour de son axe, qu'il fait tourner très-rapidement; ce rongeur est assez familier, s'apprivoise facilement et procure un vrai passe-temps par son minois gracieux et la gentillesse de ses mouvements; il est fâcheux que son urine ait une odeur forte et désagréable. La chair des *écureuils*, surtout des jeunes, est assez bonne; toutefois elle contracte une saveur déplaisante, lorsqu'ils ont mangé pendant quelque temps des graines d'arbres résineux. Le poil de leur queue est fort recherché pour faire des pinceaux. Enfin, leur peau, sans être de première qualité, est assez estimée comme fourrure. On recherche surtout pour ce dernier usage celle de la variété appelée *petit-gris*, dont quelques auteurs ont fait une espèce distincte. Le petit-gris se trouve dans le nord de l'Europe, mais il est surtout répandu en Sibérie. Sa fourrure est, en hiver seulement, d'un gris ardoisé piqueté de blanchâtre, chaque poil étant marqué d'anneaux alternativement gris blanchâtre et gris de souris; elle est du reste plus ou moins épaisse, plus ou moins obscure ou argentée, suivant les individus, et forme une pelleterie à la fois simple et élégante, souple, légère et douce au toucher. Les Lapons et les Samoyèdes font au petit-gris une guerre acharnée, à l'aide de chiens fort exercés à ces chasses, qui sont quelquefois des plus fructueuses. Les détails que nous venons de donner s'appliquent à l'*écureuil commun*. Les autres espèces, avec des mœurs assez semblables, présentent néanmoins quelques particularités. Tous les *écureuils* sont sédentaires et s'éloignent fort peu du lieu qui les a vus naître; mais les uns vivent par couples, les autres par troupes d'une centaine d'individus. Dans certaines contrées, notamment en Amérique, ils vivent de graines de maïs et de la sève sucrée de quelques graminées. Il est des *écureuils* qui grimpent peu, ont des mouvements lents ou vivent dans des terriers qu'ils se creusent. Gmelin dit qu'en Sibérie on les prend avec des trappes qu'on pose sur les arbres, et dans lesquelles on met en guise d'appât un morceau de poisson fumé. L'*écureuil* des Pyrénées, regardé pendant longtemps comme une simple variété de celui d'Europe, ressemble à celui-ci par sa taille et par ses proportions; mais il s'en distingue par son pelage d'un brun foncé, piqueté de blanc jaunâtre sur le dos, avec une bande fauve, les poils de la queue longs et noirs et les pieds fauves; sa tête est plus petite, et il présente aussi quelques différences dans ses mœurs. On le trouve dans les Alpes et les Pyrénées. Parmi les *écureuils* d'Afrique, on remarque l'*écureuil barbaresque*, d'un tiers plus petit que l'*écureuil* d'Europe, et dont le nom fait assez connaître la patrie; l'*écureuil fossoyeur* ou *à pieds rouges*, ainsi nommé parce qu'on lui a attribué l'habitude de se creuser des terriers, et qui habite le Sénégal; l'*écureuil* de Madagascar, deux fois plus grand que notre espèce commune; enfin, les *écureuils schillu*, *brachyote*, *aguimp*, *d'Abyssinie*, *à queue annelée*, etc. L'espèce la plus intéressante de l'Amérique du Nord est l'*écureuil capistrate*, confondu par Buffon avec le petit-gris. Sa longueur totale est de 0m,65; il a le pelage gris de fer, la tête noire, les oreilles et le bout du museau blancs. L'*écureuil de la Caroline*, qui n'est peut-être qu'une variété du précédent, est connu par les dégâts qu'il commet dans les champs de maïs. Citons encore les *écureuils à ventre roux*, *coquallin*, *de Botta*, *du Mexique*, *de la Californie*, etc. Les espèces de l'Inde et de la Malaisie forment aujourd'hui le genre funambule, et celles de l'Amérique du Sud, le genre guerlinguet. Il existe aussi quelques espèces fossiles. V. SCIURIENS.

ÉCUREUR, EUSE s. (é-ku-reur, eu-ze — rad. *écurer*). Personne qui écure la vaisselle, les ustensiles de ménage.

— Techn. Ouvrier qui écure les chardons.

Écureuse de chaudron (L'), tableau de Teniers; musée du Belvédère à Vienne. Une servante, accorte et potelée, est occupée à nettoyer un chaudron de cuivre; un vieux paysan se baisse sournoisement vers elle et lui passe une main sous le fichu, mais il est surpris par sa moitié, qui tend le nez par une lucarne. Cette composition, quelque peu égrillarde, est peinte avec beaucoup de légèreté et de finesse, dans une gamme de tons des plus harmonieuses. Elle est signée et datée de 1677. C'est un des meilleurs ouvrages de l'auteur. Le même musée possède une autre *Ecureuse de chaudron*, de Teniers, qui a traité plusieurs fois encore ce sujet : ici, la servante s'acquitte de sa besogne sans encombre; dans le fond de la cuisine, où des chèvres et des poules prennent leurs ébats, une vieille femme et un garçon se chauffent près de l'âtre. Ce tableau, peint sur bois, ne vaut pas le premier. A la vente Merle, en 1784, une excellente toile de Teniers, représentant une cuisinière en corsage rouge occupée à récurer une marmite, a été vendue 4,802 livres;